



Le syndicat La CGT réseaux Nouvelle Aquitaine appelle tous les salariés à la grève illimitée dès le **lundi 08 Janvier 2024 à partir de 8h00 du matin.**

Après plus d'un mois d'échanges infructueux avec la direction pour les centres de travaux d'Agen et de Bergerac, malheureusement aucun compromis n'a pu être trouvé afin d'établir le calendrier 2024.

Quel est le but de l'encadrement de vouloir à tout prix changer l'organisation de production ? Les heures de modulation sont bien des heures effectuées au-delà de la trente cinquième heure, donc ce temps de travail constitue bien des heures supplémentaires. Dans le but de permettre à l'encadrement de gagner de la productivité sur nos chantiers, ces heures effectuées n'apportent aucune majoration quand elles sont récupérées. En vue de nous remercier pour le temps passé à produire, la direction veut imposer nos heures de modulation à leurs convenances. L'argument qui est le plus souvent répété en boucle est de diminuer le « déficit abyssal », car la direction reproche inlassablement que la production ne s'investit pas assez dans leurs tâches journalières.

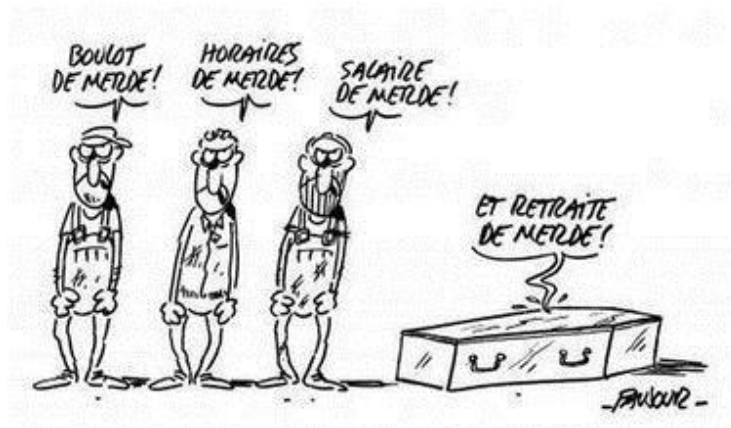
Lors de nombreuses discussions entre ouvriers et employés, il nous a été très souvent remonté qu'il était nécessaire de pouvoir se ressourcer en famille afin de trouver l'énergie et l'envie de produire dans de bonnes conditions, de manière à trouver un but en soi et de se lever tous les jours pendant au moins 43 années de labeur pour vendre notre force de travail. De nombreux conquies de haute lutte sont mis à mal depuis plusieurs années comme nos congés payés, sommes-nous prêts à y renoncer ?

Combien d'entre vous ont verbalisé qu'ils devaient continuer une autre activité professionnelle pour subvenir financièrement aux besoins de leurs familles, cela est-il normal pour les collaborateurs d'INEO EQUANS d'être à ce point acculé économiquement ?

La direction estime qu'il est trop dangereux de travailler le matin avant 8 heures 30 car la nuit étant là, cela aggraverait énormément le risque d'accidentologie. Oui, mais combien d'années avons-nous travaillé dans ces conditions avant que la loi n'impose de réduire les heures annuelles de travail, combien d'accidents ont pu être évités en décalant l'heure d'embauche ? N'est-il pas plus dangereux de produire sous la pluie, par un temps verglaçant ou sous une canicule, qui est malheureusement de plus en plus fréquente de nos jours, n'y

a-t-il pas eu une recrudescence de jours d'Incapacité Temporaire de Travail avec ces facteurs aggravants, cela au final n'impacte-t-il pas plus notre production ?

Combien d'entre nous estime qu'il n'est pas acceptable de payer en plus des heures de garderie ou de crèche afin de faire garder nos enfants quand la direction imposera de débaucher à 16 heures 30 durant quatre mois ? Encore une mesure qui impactera une fois de plus notre pouvoir d'achat qui restera en berne si aucune action de mécontentement n'est revendiquée...



Les revendications des ouvriers et employés(e) sont :

1. Une reprise d'un dialogue constructif sur le calendrier 2024 pour le centre de travaux de Bergerac et d'Agen afin que la qualité du travail s'améliore, c'est agir à la fois pour libérer les travailleurs de l'exploitation capitaliste et pour construire un développement humain durable. Cette condition est d'agir pour une véritable transformation sociétale, c'est d'entendre qu'il est anormal que le capital étouffe par l'asservissement de l'augmentation des journées de congés imposés par la direction.
2. L'ensemble des ouvriers de production de Bergerac et d'Agen souhaitent :
 - 8 mois de travail en modulation haute, 4 mois en modulation basse
 - En modulation basse, les horaires seront : 8h-12h, 13h-16h, du lundi au vendredi
 - En modulation haute, les horaires seront : 8h-12h, 13h-17h, du lundi au jeudi et le vendredi 8h-12h, 13h-16h.
 - Durant les périodes d'activités partielles, (semaine du 15 Août et fêtes de fin d'année) les salariés pourront poser des congés payés ou de la modulation selon leur convenance. Les ouvriers pourront poser leurs congés payés et leurs modulations restant selon leur souhait.

3. L'ensemble des employés de bureau de Bergerac souhaitent,
 - Pour les périodes suivantes : semaine du 15 Août et fêtes de fin d'année, les employés de bureau pourront choisir de poser des congés ou des RTT.
 - Les employés de bureau pourront poser le reste de leurs congés et de leurs RTT selon leur souhait.
4. L'ensemble des salariés revendiquent une véritable hausse de leurs salaires de 8% pour pallier à l'augmentation du coût de la vie.
5. L'ensemble des salariés de Bergerac revendiquent une augmentation du forfait astreinte à 42 euros/ jour.
6. L'ensemble des salariés d'Agen revendiquent la mise à disposition, conformément à la loi, de moyens d'assurer leur propreté individuelle ; un réfectoire, des vestiaires, des lavabos, des cabinets d'aisance, des douches.
7. L'ensemble des salariés d'Agen revendiquent l'achat de 3 abris de chantiers mobiles pour permettre aux personnels de se restaurer à l'abri le midi.



Pour faire valoir ce qui est de droit,